

Image not found or type unknown



Question sur le contrat doctoral et sa date de fin

Par **petitdudup**, le **16/09/2011** à **14:31**

Bonjour,

Je voudrai avoir une précision sur le contrat doctoral. Si je passe ma these au bout de 2 ans et 6 mois par exemple, est ce que mon contrat doctoral s'arrete ou alors ai je encore droit a mes 6 mois restants et peut donc rester au labo pour faire des manips et rechercher un financement de post doc ?

Merci de vos informations

Cordialement